

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
17/03/2021	17/03/2021	2021-0194

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une piscine intercommunale sur la commune de Thourotte

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes des Deux Vallées

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Patrice CARVALHO

RCS / SIRET

2	4	6	0	0	0	7	7	2	0	0	0	2	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41a)	Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités ou plus. Le projet prévoit la réalisation d'un parking d'environ 110 places.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Actuellement, la commune de Thourotte gère une piscine communale qui ne répond plus aux besoins de la population et qui nécessite plusieurs mises aux normes. Pour cette raison, les élus communautaires ont décidé de construire un nouveau centre aquatique intercommunal sur la commune de Thourotte.

Le programme prévoit la réalisation d'un équipement traditionnel ouvert aux scolaires mais également aux familles :

- un bassin sportif de 4 couloirs (250 m²) avec un bassin annexe attenant de 60m² et d'une profondeur de 3.50m
- un bassin d'apprentissage de 125 m²
- une plaine de jeux d'eau de 80 m²
- une salle sportive polyvalente.

La surface de plancher du bâtiment est estimée à 2 300 m² environ comprenant les locaux techniques. Les espaces extérieurs représentent 7 750 m² environ afin d'accueillir un solarium minéral et un solarium végétal pour les baigneurs en période estivale. Il n'y a pas de démolition nécessaire au projet.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement, la commune de Thourotte gère une piscine communale qui ne répond plus aux besoins de la population et qui nécessite plusieurs mises aux normes. Pour cette raison, les élus communautaires ont décidé de construire un nouveau centre aquatique intercommunal sur la commune de Thourotte.

L'objectif poursuivi par la collectivité à travers ce projet est d'offrir à la population de la Communauté de Communes un équipement dont la vocation première est l'apprentissage de la natation pour les scolaires.

Au-delà de cet aspect d'apprentissage, la collectivité souhaite également proposer à sa population une véritable offre structurante où les familles et le grand public sont également concernés. Par ailleurs, sont aussi visées les associations susceptibles de structurer et développer la pratique de la natation. L'ouverture de l'équipement est souhaitée pour 2024.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé dans une zone d'activités déjà aménagée.

Les travaux de gros œuvre sont estimés à 12 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piscine sera gérée en régie.

Le personnel de l'actuelle piscine sera transféré sur le nouveau centre aquatique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au regard de la surface de l'emprise de l'opération, le projet sera soumis à déclaration au titre de la police de l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'opération (terrain d'assiette)	3.8 ha
Places de parking créées	Environ 110 unités
Emprise du bâtiment de la piscine	Environ 2 000 à 2 500 m ²
Espace extérieur de la piscine	Environ 2 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue François Mitterrand - 60150
THOUROTTE

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 8 6 ' 6 2 " 89 Lat. 4 9 ° 4 8 ' 0 4 " 85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est située dans le périmètre d'un PPRn : PPRi pour la rivière Oise-Aisne. Date de prescription : 28 décembre 2011, révisé le 27/10/2015 La commune est également dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde. La commune n'est pas concernée par une PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le périmètre éloigné d'un point de captage
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 2 km d'une ZPS
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement sur la parcelle a moins de 15 ans.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va attirer les usagers de la piscine. Cependant, ce flux est déjà existant, il sera simplement déplacé. Les usagers de la piscine actuelle iront sur la nouvelle piscine.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seuls des rejets d'assainissement seront concernés par le projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe dans une ZAC. Il est donc voué à recevoir une activité ou un équipement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne prévoit pas d'impacts négatifs notables sur l'environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait faire l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale. Le site se trouve dans une zone d'activité déjà aménagée et commercialisée et à proximité d'un magasin Brico Dépôt. Il n'y a pas de zone à enjeux environnementaux à proximité du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Thourotte

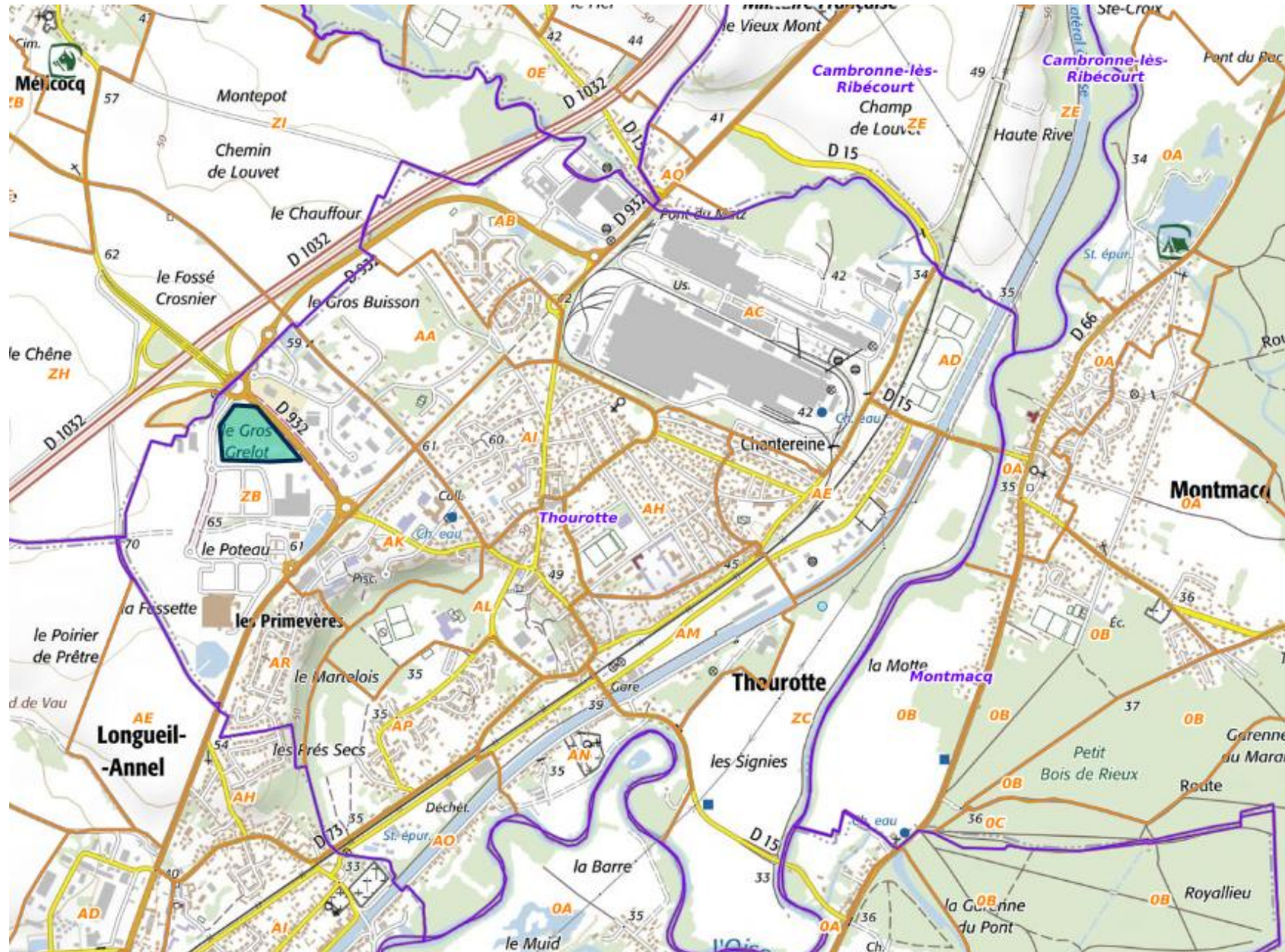
le, 19 février 2021

Signature

le Président
P. CARVALHO



Projet de piscine intercommunale





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX VALLÉES**

PROJET DE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Simulation spatiale d'implantation

20 Novembre 2020

**MISSION
H₂O** 
Programmation d'infrastructures
sportives accueillant du public

13 Rue Victor Hugo
92240 MALAKOFF

N/REF : AMO 2018 369 – Ind1

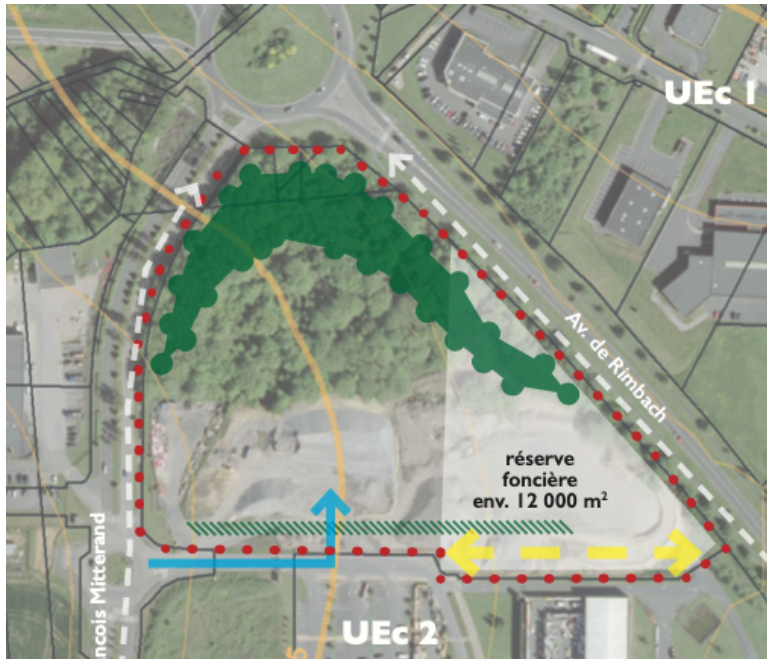
Caractéristiques du site retenu – Etude CAUE

- La parcelle se caractérise par une situation sur «la porte» d'accès Nord de la commune, dans le quartier d'activité du Gros Grelot, et bénéficie d'une visibilité notable.
- La superficie du terrain est d'environ 39 000 m².
- L'environnement bâti est constitué :
 - A l'est, par un îlot regroupant des établissements de services et le siège de la CC2V.
 - A l'ouest, par un secteur de service.
 - Au sud, par des établissements commerciaux et grandes enseignes.

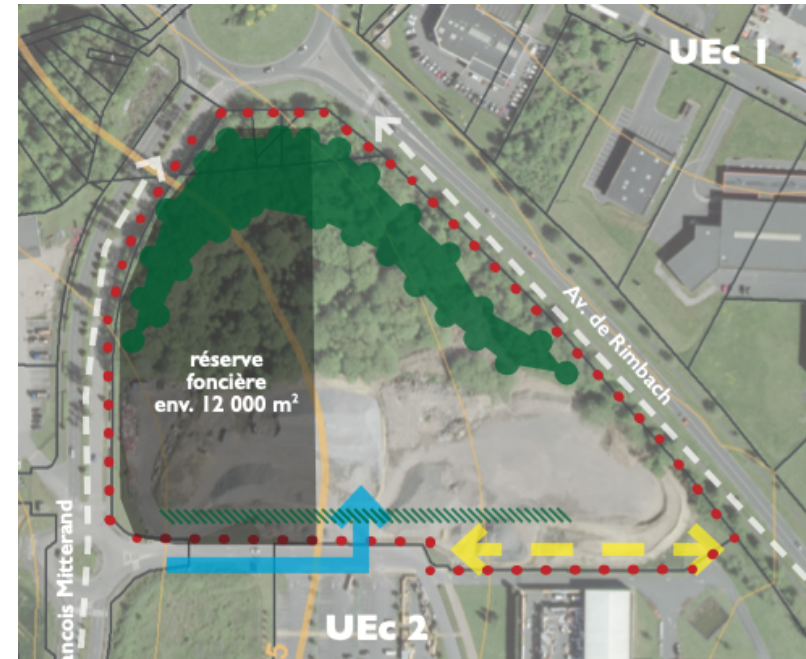


- La limite nord du secteur est contiguë au rond point d'accès principal depuis les départementales 1032 & 932 et le C3.
- Le site est partiellement urbanisé.
- Le terrain a la particularité de s'ouvrir largement au sud.
- La parcelle est cernée d'un croissant végétal généreux au nord.
- L'accès principal se greffe dans le prolongement du réseau viaire et à l'intersection du maillage des déplacements doux.

Deux scénarios d'implantation possibles



Scénario 1

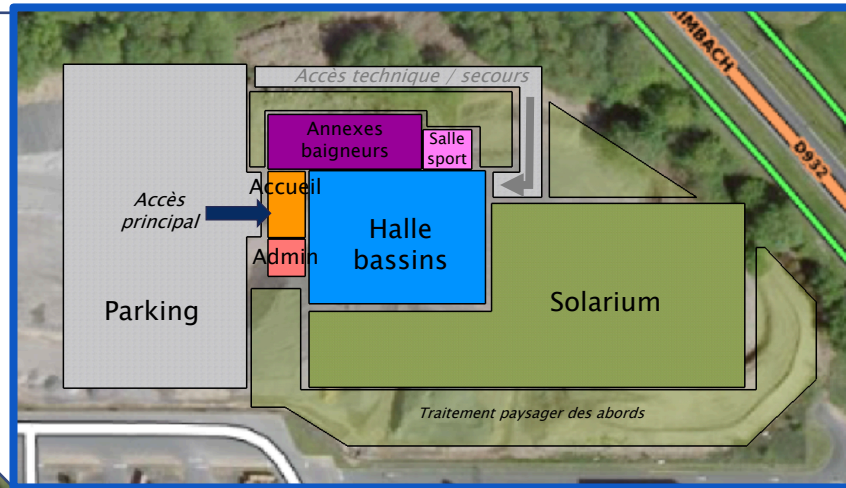
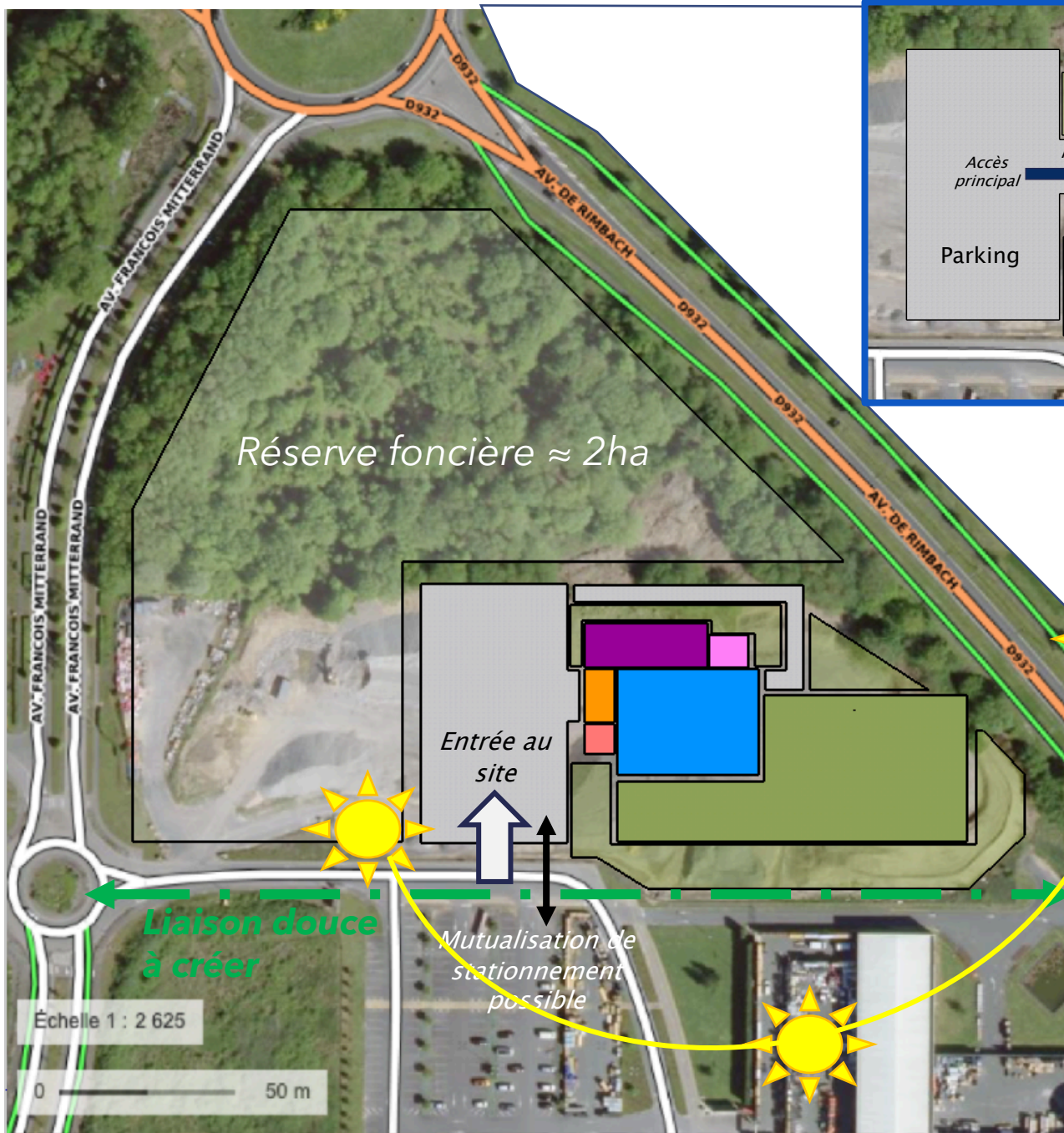


Scénario 2

LÉGENDE :

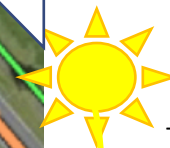
	Aquisition de parcelle		Haie bocagères à à planter
	Urbanisation planifiée de l'équipement sportif		Accès liaison en vue d'un bouclage
	Urbanisation planifiée d'extension d'urbanisation		Liaisons douces
	Talus à planter		Liaisons douces à créer

- Compte tenu de la surface du site , une possibilité d'occuper partiellement le terrain existe de façon à constituer une réserve foncière. Le positionnement de cette dernière est indicative et le projet de centre aquatique devra déterminer ses limites.

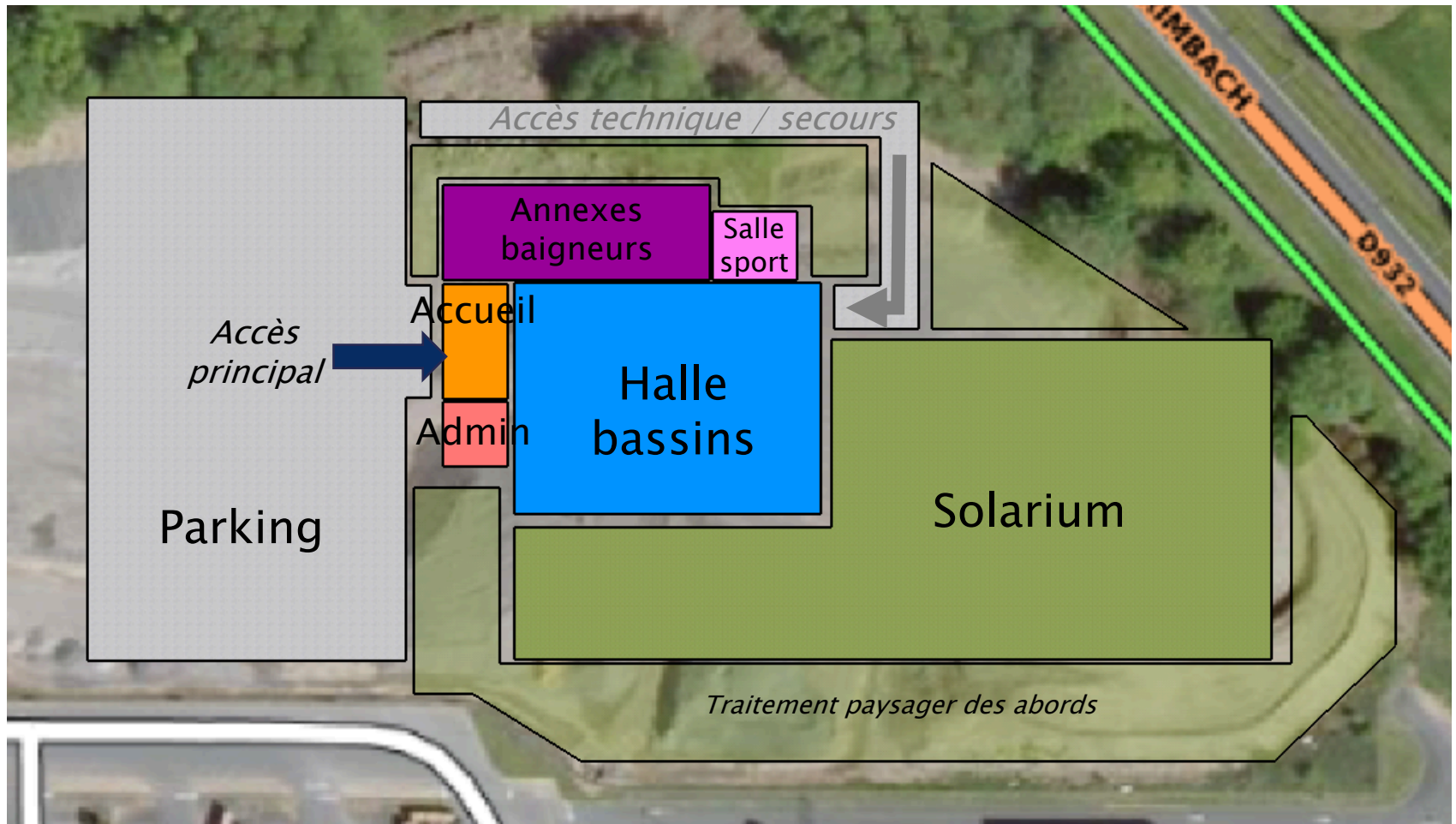


Implantation préférentielle : en secteur Est de la parcelle

- Une orientation bioclimatique du bâtiment avec un bon ensoleillement de la halle bassins
- Le solarium implanté dans un écran de verdure, protégé de son environnement par un traitement paysager qualitatif des limites séparatives
- Parking positionné face à celui existant pour mutualisation d'usages
- Opportunité d'une réserve foncière à l'Ouest avec la possibilité d'implantation d'équipements complémentaire à vocation de bureaux et commerces.



Détail de l'organisation spatiale du projet



- 13 rue Victor Hugo,
92240 MALAKOFF
- Tel. 01 49 12 87 65 /
Fax: 09 72 38 01 20

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous remercions les Maîtres d'Ouvrages de citer MISSION H₂O, au même titre que les autres intervenants, lors des communications faites aux médias, sur les équipements programmés.

Conformément aux dispositions de la réglementation sur la propriété intellectuelle, le Maître d'Ouvrage devient propriétaire des documents établis au titre de la présente étude - toutefois il s'interdit d'en faire une duplication à d'autres fins, ainsi que la mise en ligne de l'intégralité de nos documents sur un site internet sans notre accord afin d'éviter la copie et le plagiat de notre méthodologie et notre savoir-faire.

MISSION H₂O se chargeant d'en faire un extrait à des fins de diffusion / communication.

Opération suivie par :



Sophie Dauvert - sdauvert@missionh2o.fr

Stéphane Bardoux - sbardoux@missionh2o.fr

www.missionh2o.fr

Projet de piscine intercommunale

Implantation du projet dans son environnement proche et
dans son environnement lointain.





Vue n°1 depuis le rond point d'accès principal



Vue n°2 vue proche



Vue n°3 vue depuis l'avenue de Rimbach



Vue aérienne par drone